



Amicale des Boulistes Uchaliens

Réunion du Conseil d'administration du 11-03-2020

1 Présents

BOMMENEL Alain	GOBLET Richard
CHAMBON Georges	GREGOIRE Martine
DALIGAND Yvon	GREGOIRE Jean-Claude
DIAS Jorge	GUERRINI Philippe

2 Ordre du jour

Préparation de l'assemblée générale du 26-mars-2020.

3 Bilan financier 2019

Alain BOMMENEL annonce un déficit de XXX,XX pour l'exercice 2019.

Il fait ressortir que ce déficit est particulièrement dû au manque à gagner de la soirée « Fideua » dont la participation de chaque convive s'est élevée à 15 euros alors que le prix de revient par personne a dépassé les 20 euros.

D'autres éléments ont également contribué à ce déséquilibre financier comme la faible participation au Tournoi annuel du mois de mai-2019 et la double prime d'assurance puisque celle de 2018 n'a été réglée qu'en 2019.

4 Autres points de discussion

La formule des repas traiteur et des repas tout compris préparés par 2 ou 3 de nos amis devra être alternée par des repas où chaque convive participe en apportant les mets de leur choix en complément d'un plat principal préparé ou acheté en commun.

On pense aux soirées pizzas, grillades, etc.

5 Anticipation de la composition du nouveau Bureau exécutif

Nicolas RAPPEZ, président et Jorge DIAS secrétaire, tous deux par intérim, sont démissionnaires du Bureau exécutif.

Par conséquent, et, sauf nouvelles candidatures lors de l'assemblée générale, le Bureau sera composé ainsi :

- Président Georges CHAMBON,
- Secrétaire Martine GREGOIRE
- Trésorier Alain BOMMENEL

Non évoqué en réunion : Si cette option est approuvée par l'assemblée générale il serait opportun de demander des suppléants pour ces trois postes.

6 Revalorisation de la cotisation annuelle

A la majorité des voix, le prix de 10 euros est reconduit pour 2020.

Il a été observé que pour améliorer les finances de l'association, il est important de faire participer le plus grand nombre possible de participants au tournoi annuel du mois de mai. A chacun de nous de faire le nécessaire pour cela.

Uchaux, le 13-mars-2020
Jorge Dias